

DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

DU
VAL d'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
VILLE d'OSNY

ARRONDISSEMENT
De
PONTOISE

VILLE d'OSNY

Séance Ordinaire du jeudi 31 mars 2011

OBJET :

L'an deux mille onze, le 31 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Le Maire le 24 mars 2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire.

COMMISSION
URBANISME

Motion de soutien à
l'action de la DIRAP
contre le transfert des
trajectoires de Roissy
Charles de Gaulle sur le
Vexin.

PRESENTS :

M. GOURMELEN Christian
M. LEVESQUE Jean-Michel
Mme SIEPI Nicole
M. PINQUET Jean-Claude
Mme JOACHIM Marie-Cécile
Mme SEGUIN Jacqueline
Mme DUFLOS Murielle
Mme DARDELET Chantal
M. JOSSE Gwenolé
M. ACHITE-HENNI Laurent
M. CZARNECKI Maurice
M. VERMANDEL Bernard
M. DESCAMPS Maurice
Mme GINGUENE Maryse
M. LABBE Jean

Mme BESNOUIN Anne-Marie
Mme TEREFEKO Laurence
Mme DUMAS Barbara
M. AIME David
Melle TAMBORINI Audrey
Mme VATIN Jeannine
M. LALLIOT Marcel
Mme CARPENTIER Maryvonne
M. CAILLAUD Jean-Yves
Mme DEFOSSEZ Anne-Claire
Mme MOLLARD MINANGOY Anne
Mme GROSMAITRE Marie-Thérèse
M. SECK Mouhamadou Mustapha
M. LALMY Pascal-Eric
M. PICHON Jean

Délibération approuvée :

A L'UNANIMITE

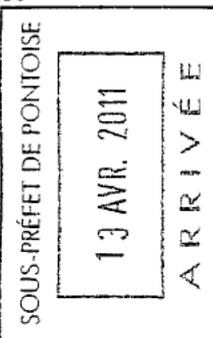
ONT DONNE POUVOIR :

M. BISEAU Jean à M. GOURMELEN Christian
M. BOUBERKA Chaouki à Mme SIEPI Nicole
M. SEGURA Jean-Marc à Mme DEFOSSEZ Anne-Claire

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme BESNOUIN Anne-Marie

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.



2011.34 Motion de soutien à l'action de la DIRAP contre le transfert des trajectoires de Roissy Charles de Gaulle sur le Vexin

La DIRAP (Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin) sollicite le soutien des communes du Val d'Oise afin d'appuyer son opposition au projet soumis à enquête publique du 2 mars au 1^{er} Avril 2011 par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

La DIRAP considère que ce projet, qui en principe a comme objectif de réduire les nuisances sonores subies par les populations, en relevant les trajectoires d'approche de l'aéroport de Roissy :

- implique au contraire le survol de populations situées dans des zones auparavant calmes, notamment plus de 50% du Parc naturel régional du Vexin où l'impact du bruit sera plus fortement ressenti,
- permettrait dans le futur d'augmenter les activités « aviation commerciale » de Roissy et « aviation d'affaire » pour l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles (en référence au projet de PEB (Plan d'Exposition au Bruit) de 2004 avec + de 20 000 jets/an),
- prépare l'accroissement global du trafic au détriment de la population.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé à l'assemblée de soutenir l'action de la DIRAP contre le transfert des trajectoires de Roissy Charles de Gaulle sur le Vexin.

SUR Proposition de Monsieur le maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

DECIDE :
A L'UNANIMITE

De soutenir la motion de soutien à l'action de la DIRAP contre le transfert des trajectoires de Roissy Charles de Gaulle sur le Vexin.

Article 1 :

Cette motion peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au Représentant.

**Fait et délibéré à Osny, le 31 mars 2011
POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME**



Le maire,

Christian GOURMELEN.

